

Procès-verbal de la session extraordinaire du conseil d'administration de la Régie D'incendie Pierreville – St-François-du-Lac tenue le, 16 juin 2021 à 19 :30 à laquelle sont présents : Mme Diane De Tonnancourt, Vice-Présidente, mairesse de Yamaska, M. Léo-Paul Desmarais, Conseiller Yamaska, M. Yvan Côté, Conseiller Saint-Gérard-Majella, M. Jacques Mondou, Conseiller Saint-Gérard-Majella, Mme Anny Boisjoli, Conseillère Saint-François-du-Lac, Mme Marie-Pier Guévin-Michaud, Conseillère Pierreville, Mme Céline Jutras, Conseillère St-Pie-de-Guire, M. Richard Desmarais, Directeur incendie
Absences motivées : M. Réjean Gamelin, Conseiller Saint-François-du-Lac, Mme Ginette Nadeau, mairesse Pierreville, M. Benoit Bourque, président, Maire St-Pie-De-Guire
Pompiers présents : 0 pompier

Formant quorum sous la présidence de Madame Diane De Tonnancourt vice-présidente,
Diane Martineau, secrétaire-trésorière, agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Conformément aux articles 152 et 153 du code municipal du Québec, la secrétaire-trésorière a donné par écrit un avis spécial de convocation de la séance extraordinaire de ce jour à tous les membres du conseil. Les membres du conseil constatent avoir reçu la signification de l'avis tel que requis par la loi.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Signature d'une entente d'entraide intermunicipale relative à l'établissement d'un plan d'aide mutuelle pour la protection contre l'incendie;
3. Période de questions
4. Clôture de l'assemblée

01. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par la vice-présidente.

02. SIGNATURE D'UNE ENTENTE D'ENTRAIDE INTERMUNICIPALE RELATIVE À L'ÉTABLISSEMENT D'UN PLAN D'AIDE MUTUELLE POUR LA PROTECTION CONTRE L'INCENDIE

CONSIDÉRANT QUE le ministère de la Sécurité publique a fait des recommandations pour une entente d'entraide mutuelle avec la ville de Sorel-Tracy;

CONSIDÉRANT QUE cet entente permet l'adoption du schéma de couverture de risque de la MRC Pierre-de-Saurel;

CONSIDÉRANT QUE l'entente prévoit l'entraide automatique entre la Régie d'Incendie de Pierreville-Saint-François-du-Lac et la ville de Sorel-Tracy à partir du 40 route Marie-Victorin (OUEST) jusqu'aux limites de Yamaska ainsi que le rang Pot-Au-Beurre et le rang Des Corbeaux.

2021-06-21 IL EST PROPOSÉ PAR Leo-Paul Desmarais
APPUYÉ PAR Jacques Mondou

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS :

D'autoriser M. Benoit Bourque, président et M. Richard Desmarais directeur-incendie à signer le protocole d'entente intermunicipale relatif à l'établissement d'un pan d'aide pour la protection contre l'incendie. QUE l'entente entre en fonction le 1^{er} juillet 2021.

ADOPTÉE

03. PÉRIODE DE QUESTIONS

04. CLÔTURE DE LA RÉUNION

2021-06-22 CONSIDÉRANT QUE l'ordre du jour est épuisé;
IL EST PROPOSÉ PAR Yvan Côté
APPUYÉ PAR Jacques Mondou
ET RÉSOLU UNANIMEMENT de lever la réunion à 19 h40.

Benoit Bourque, président

Diane Martineau DMA, secrétaire-trésorière

